

LE POIDS GRANDISSANT DES RETRAITES ET PENSIONS

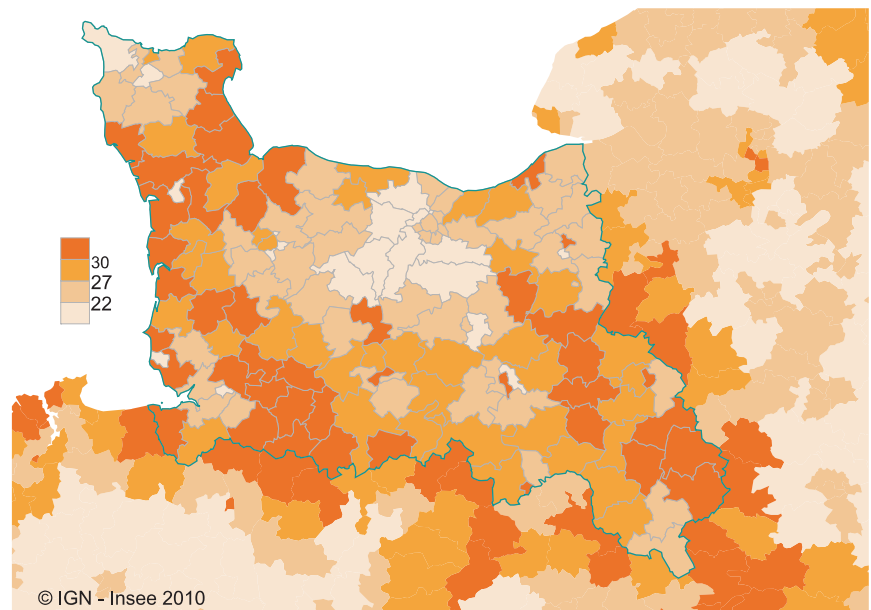
Le vieillissement de la population change la structure des revenus. L'augmentation de la proportion de retraités dans la population entraîne mécaniquement la croissance de la part des retraites et des pensions dans les revenus des ménages. La Basse-Normandie est la région où cette part a le plus augmenté entre 2002 et 2007.

En 2007, le revenu médian d'un ménage est de 16 374 euros en Basse-Normandie. Il est inférieur au revenu médian en France métropolitaine (17 493 euros). Dans les revenus déclarés, la part des pensions, retraites et rentes est plus forte en Basse-Normandie qu'en moyenne : elle atteint 26,7 % en Basse-Normandie, contre 23,6 % en France métropolitaine (25,5 % seulement hors Ile-de-France). Cette part dépasse même le tiers des revenus déclarés dans 22 cantons. Elle atteint son maximum dans les cantons côtiers de Granville, de Barneville-Carteret et de Quettehou, dans la Manche, de Trouville-sur-Mer, dans le Calvados, mais aussi dans les cantons ruraux de Tourouvre et du Merlerault, dans l'ouest ormais, de Sourdeval et du Teilleul, dans le Sud Manche. Ces cantons sont pour la plupart des lieux de prédilection pour l'installation des retraités qui viennent d'une autre région. Du côté de Caen et de Cherbourg-Octeville, la proportion des revenus d'inactivité ne dépasse guère 25 %.

Méthodes

Le revenu observé dans cette publication correspond au revenu fiscal déclaré par un ménage (somme des ressources déclarées au fisc, avant abattement : traitements et salaires, indemnités de chômage, bénéfices, retraites, pensions, revenus du patrimoine soumis à déclaration) par unité de consommation du ménage. Les unités de consommation (UC) d'un ménage sont évaluées comme suit : le premier adulte compte pour une UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC chacune et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun.

Part des pensions, retraites et rentes dans le revenu fiscal déclaré en 2007, par canton



Source : Insee - DGFiP, revenus fiscaux localisés des ménages 2007

La croissance de la part des pensions et retraites s'observe dans toutes les régions, en lien évident avec le vieillissement de la population. Mais c'est en Basse-Normandie que cette croissance est la plus forte, avec + 2,3 points entre 2002 et 2007, contre + 1,4 point en moyenne en métropole.

Les migrations expliquent largement la situation particulière de la Basse-Normandie. En effet, à l'inverse d'autres régions pouvant faire valoir un marché du travail attractif, la Basse-Normandie voit partir des jeunes actifs en début de carrière et accueille massivement des actifs âgés ou des retraités. Les départs d'actifs freinent la croissance de la masse des revenus d'activité distribués sur le territoire régional, tandis que les installations de retraités accélèrent la croissance de la part des pensions et retraites.

A court terme, l'arrivée de nouveaux retraités contribue au relèvement du niveau moyen des revenus dans les zones rurales, et au comblement de l'écart avec les villes, d'autant que les niveaux de retraite et de pension des nouveaux retraités sont supérieurs aux revenus des retraités résidents (souvent d'anciens agriculteurs), voire des jeunes actifs. Ceci peut représenter un facteur positif pour l'économie générale de ces territoires, parfois menacés de "désertification". Ces derniers bénéficieraient en fait d'une opportunité pour un développement plus marqué du commerce et des services à la personne. A plus long terme, l'évolution du niveau des retraites et des pensions sera déterminante pour ces territoires.

Michel MOISAN
Insee

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.15.11.00 Fax : 02.31.15.11.80

Directrice régionale : Maryse CHODORGE

Rédacteur en chef : Didier BERTHELOT

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2010